



# UN FRANCHISÉ TÉMOIGNE

Jean-François Martinet est franchisé Eléphant Bleu depuis 2004 et possède deux centres de lavage, l'un à Nuits Saint Georges en Côte d'Or (21), l'autre à Chagny, en Saône-et-Loire (71).

En 20 ans d'activité, il vit une situation inédite en traversant, deux années consécutives, des épisodes de crise sécheresse, accompagnés de mesures de restrictions d'eau, imposées par arrêté préfectoral. En 2022, Jean-François Martinet a pu laisser une piste haute pression ouverte, tandis qu'en 2023, les centres ont été contraints à une fermeture totale pendant plusieurs semaines.

## Quelle a été la portée des arrêtés sécheresse sur votre activité lavage ?

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. La situation sécheresse a été plus tendue en 2022 qu'en 2023. Néanmoins en 2022, en seuil de crise pendant 10 semaines, nous étions autorisés à maintenir une piste ouverte, en particulier pour les véhicules sanitaires. Cette mesure nous a permis de sauver les meubles.

En revanche, en 2023, le préfet de Côte d'Or a strictement appliqué le Guide sécheresse et contraint à la fermeture totale mes deux centres, de la mi-juillet à début octobre.

J'estime de 15 à 20% la perte annuelle de chiffre d'affaires, sous l'effet de plusieurs semaines sans revenu et la reprise progressive de l'activité. Sur une longue durée, la fermeture s'inscrit dans la mémoire de nos clients qui ont pris de nouvelles habitudes. Un petit mois a été nécessaire pour retrouver une fréquentation normale dans les centres.

## Quels ont été vos recours et comment la situation s'est-elle débloquée ?

Référent Mobilians de Bourgogne - Franche Comté - Côte d'Or et ambassadeur de l'eau Eléphant Bleu, j'ai rencontré, avec des représentants de Mobilians, les autorités compétentes et élus locaux. Nous avons ainsi eu l'opportunité d'expliquer notre métier, nos pratiques, la fonction de dépollution des centres et la réalité de notre consommation d'eau. La pédagogie est apparue indispensable car je me suis aperçu de la méconnaissance de l'activité des acteurs concernés par la gestion de l'eau. Certains s'arrêtent à notre image visible de consommateurs d'eau et pensent que les centres la déversent après lavage, dans les égouts et sans traitement. Or, un centre utilise en moyenne 200 m<sup>3</sup> d'eau par mois, l'équivalent de 3 piscines de 10x6 m, et en restitue 95% au milieu naturel. Il agit en mini station d'épuration et traite 100% de l'eau récupérée.

Les polluants que nous captions sont collectés par un organisme agréé puis revalorisés.

Notre croisade a permis quelques avancées.



# UN FRANCHISÉ TÉMOIGNE

Jean-François Martinet, franchisé Eléphant Bleu à Nuits-Saint-Georges et Chagny

Nous avons intégré les circuits de concertation sur la gestion de l'eau et nos messages ont été compris par les techniciens de la DDT et de l'eau. Mais ont-ils atteint les sphères décisionnaires ? Rien ne l'indique encore... Les temps de réaction sont très longs et seule la météo nous a sorti de l'ornière.

## Comment vos clients ont-ils réagi aux fermetures ?

La plupart de nos clients n'étaient pas au courant des restrictions d'eau et s'en étonnaient, voire ne les comprenaient pas. Même les gendarmes qui viennent régulièrement laver leur véhicule n'étaient pas au courant. L'autorité compétente est la police de l'eau, qui est venue fermer nos centres et contrôler.

Beaucoup de nos clients ont relativisé l'incident, persuadés que notre perte d'activité était compensée par des indemnités. En apprenant que ce n'était pas le cas, ils étaient choqués, jugeant la situation anormale, voire inadmissible.

## Vos clients ont-ils changé leurs pratiques de lavage pendant les périodes de restriction ?

J'ai remarqué plusieurs comportements. A mon sens, 50% des clients sont partis à la recherche d'un centre de lavage ouvert, un quart a lavé à domicile et un dernier quart s'est abstenu. Face à ces constats, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le bénéfice de fermer les centres de lavage. En revanche, la destruction de valeurs, tant environnementale qu'économique, apparaît comme une évidence.

## Avez-vous perçu des changements plus durables dans les habitudes de lavage ?

Avec l'effet combiné de l'inflation, les clients réduisent la fréquence et privilégient des programmes de lavage plus courts. Certains mêmes arrivent sur les centres avec leur seau...

## Comment voyez-vous l'avenir de votre métier ?

Toutes les mesures de restriction ont brouillé les messages qui déjà n'étaient pas clairs. Elles ont favorisé la désinformation et encouragé les mauvaises pratiques. L'enjeu de notre filière est de poursuivre sa démarche pédagogique et de la renforcer, auprès du grand public et des autorités.

D'un point de vue professionnel, nous restons sur notre axe de développement de toujours réduire notre consommation d'eau sans augmenter le coût du lavage, pour l'exploitant et le consommateur. Seulement, en l'absence d'un cadre normatif et d'un cap, nous sommes dans le flou et partagés entre le guide sécheresse et les directives écologiques qui ne sont pas alignés, voire contradictoires.

Nous attendons un cadre technique, de la visibilité réglementaire, un calendrier d'application et nous nous y conformerons. Mais il faut arrêter de fermer arbitrairement les centres au prétexte qu'ils symbolisent la consommation d'eau et au détriment de son rôle de dépollution de la mobilité.

